

## FORMULAIRE D'ADHESION REGIE

### INFORMATIONS REGIE CANDIDATE

---

Nom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Statut de la structure :

Dirigeant(s)

Nom :

Fonction :

Liste des sites en régie :

### CONTACTS AU SEIN DE LA REGIE

---

Représentant de la régie au SRI :

Titre / fonction :

Tel fixe :

Tel portable :

Mail :

Suppléant :

Titre / fonction :

Tel fixe :

Tel portable :

Mail :

Contact Marketing / RP :

Tel fixe:

Tel portable :

Mail :

Contact (s) Déclaratifs / Chiffres :

Tel fixe:

Tel portable :

Mail :

## COTISATION

---

La cotisation est fonction du dernier chiffre d'affaires annuel Display (tous formats, tous devices, toutes commercialisations), réalisé en France et déclaré au Syndicat via son tiers de confiance.

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Palier 1 de 3M€ à 7M€     | 10 K€ |
| <input type="checkbox"/> Palier 2 de 7M€ à 20M€    | 15 K€ |
| <input type="checkbox"/> Palier 3 de 20M€ à 40M€   | 20 K€ |
| <input type="checkbox"/> Palier 4 de 40M€ à 80M€   | 30 K€ |
| <input type="checkbox"/> Palier 5 supérieur à 80M€ | 45 K€ |

## ANNEXE

---

### LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE

1. Une lettre de demande d'adhésion officielle (modèle joint) adressée au Président du SRI, attestant des points suivants :
  - cette régie est une régie publicitaire intégrée ou filialisée opérant notamment sur ses propres inventaires publicitaires internet (tous supports) ou ceux d'une autre société de son groupe (c'est-à-dire une société que cette personne morale contrôle ou qui la contrôle ou dont le contrôle est détenu par une société contrôlant cette personne morale, la notion de contrôle étant celle définie par l'article L. 233-3 du Code de Commerce).
  - cette régie a au moins un site en régie appartenant au TOP 50 des mesures d'audience sur critères de Visiteurs Uniques, faisant foi sur le marché, ou plus de 50% de reach global de la régie (les organismes référents sont Médiamétrie et Comscore),
  - cette régie réalise un chiffre d'affaires publicitaire net Internet sur les 12 derniers mois calendaires supérieur ou égal à un montant de 3 millions d'euros sur la France.
  - cette régie n'est pas en cours de dissolution et n'est pas en situation de cessation de paiements, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.
2. Le formulaire d'adhésion ci-joint, dûment rempli
3. Un exemplaire des statuts et du règlement intérieur signés par le représentant légal de la régie